

Bidons en plastique vides

Vous avez
tout à gagner
à les **rincer**.

Le rinçage vous permet
d'utiliser l'intégralité du produit
phytosanitaire que vous avez acheté.
Sans rinçage, il peut rester jusqu'à 5%
du produit à l'intérieur, représentant
jusqu'à 3€ par bidon.
Le rinçage limite également les risques
d'intoxication, d'accident
ou de pollution.

Enfin, c'est une condition
indispensable pour que
vos bidons soient collectés
et éliminés, gratuitement,
par les partenaires d'ADIVALOR,
société en charge de la filière nationale
de gestion des déchets phytosanitaires.

Que faire de vos bidons
vides et rincés ?

- ▶ Faites égoutter et entreposez
vos bidons dans un endroit
approprié.
 - ▶ Contacter votre distributeur
ou votre organisation
professionnelle pour
connaître les lieux et dates
de collecte.
 - ▶ Apportez vos bidons au point
de collecte à la date prévue.
- Tous les lieux et les dates de
collectes sur :

www.adivalor.fr

Bidons vides
de produits
phytosanitaires



**Rincez
vous y gagnez**



UNION DES INDUSTRIES DE LA PROTECTION DES PLANTES
2 rue Denfert-Rochereau 92660 Boulogne cedex
www.uipp.org



Bidons* en plastique vides

Préparez, rincez, éliminez !!!

Le rinçage des emballages vides ayant contenu des produits phytosanitaires s'effectue lors de la préparation de la bouillie, les eaux de rinçage doivent être incorporées à la bouillie.

Rinçage manuel :

Videz le bidon.
complètement



Le remplir au tiers
d'eau propre.

Agitez vigoureusement
pendant 30 secondes
après avoir remis
le bouchon.



versez l'eau de rinçage
dans la cuve
du pulvérisateur.



▶ Effectuez l'opération 3 fois.

Rinçage mécanique :

Videz le bidon complètement



▶ Utilisez votre rince-bidon pendant au moins 30 secondes, selon les recommandations du fabricant.

IMPORTANT

- Après rinçage, renversez le bidon pour un égouttage total dans un endroit approprié.
- Ne revissez pas le bouchon, mais gardez-le à part.
- Pour votre sécurité, portez toujours des gants et des lunettes de protections et lisez l'étiquette du produit.

* pour les sacs, boîtes, fûts métalliques ou en plastique, veillez simplement à bien vider ces emballages lors de l'utilisation du produit.